



NIORT

I N F O R M A T I O N A L A P R E S S E

Spectacle de cirque « Sensas »

Un arrêté municipal autorise l'ouverture au public du chapiteau, mais interdit la présence des tigres et des éléphants.

Le CICEBEN (Collectif Inter Comité d'Entreprises du Bassin d'Emploi Niortais) a fait appel à Imperial Show pour le spectacle de fin d'année des comités d'entreprises du Niortais : cirque « Sensas » du 7 au 9 décembre 2012 au parc des expositions de Noron.

Le cirque propose deux présentations d'animaux de la faune sauvage captive (tigres et éléphants) qui s'avèrent ne pas respecter les normes en vigueur définies par le Code de l'Environnement. En effet, les deux artistes, Redi Cristiani (tigres) et Adriana Folco (éléphants), ne sont pas titulaires de l'autorisation d'ouverture pour la présentation au public des animaux et Imperial Show ne peut également pas produire cette autorisation.

En conséquence, à la suite de la commission de sécurité qui s'est tenue ce matin, les services de l'Etat (DDCSPP 79 et Police de l'Environnement) ont dressé procès-verbaux des infractions commises. Il n'est pas possible d'autoriser la présentation au public des deux numéros de tigres et d'éléphants qui étaient prévus au programme du cirque.

Un arrêté municipal a été pris, autorisant l'ouverture au public du chapiteau du cirque Imperial Show, mais interdisant la présence des tigres et des éléphants sous le chapiteau ou en dehors du chapiteau pour toute présentation au public.

Une décision identique a déjà été prise pour les mêmes raisons à Saintes le 30 novembre 2012 et à Caen le 23 novembre 2012, où le cirque s'est produit.

Direction de la Communication

Contacts presse : Sylvie Méaille, tél. 05 49 78 74 97 ; courriel : sylvie.meaille@mairie-niort.fr
Isabelle Toesca, tél. 05 49 78 74 03 ; courriel : isabelle.toesca@mairie-niort.fr